



**SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE
TRAITEMENT DES EAUX USEES
DE LA REGION DE SACY-LE-GRAND**

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024

Le onze avril deux mil vingt quatre à dix-huit heures, les membres du comité syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Sacy-Le-Grand.

Le Conseil Syndical s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sylvain CHARBONNELLE, Président.

Date de la du Conseil Syndical : 5 avril 2024

Présents :

Monsieur Sylvain CHARBONNELLE, Président ;

Mesdames Delphine STURARO, Muriel PERRAS JUPIN, Hélène DUFRANNE, déléguées titulaires ;

Messieurs Michel RUBÉ, Philippe HESSE délégués titulaires ;

Madame Delphine DELAMOTTE, déléguée suppléante

Secrétaire élue : Muriel PERRAS JUPIN

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Conseil Syndical :

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 MARS 2024 :

Le compte-rendu de la séance du 27 mars 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

II- – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

[D06056224005](#)

A voix pour, Le Conseil Syndical, vote le budget primitif 2024 du Syndicat Mixte de la Collecte et de Traitement qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

INVESTISSEMENT :	Dépenses :	263 250,22 €
	Recettes :	263 250,22 €

EXPLOITATION :	Dépenses :	58 664,21 €
	Recettes :	58 664,21 €

III – REMBOURSEMENT A LA COMMUNE DE SACY-LE-GRAND :

[D06056224006](#)

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, accepte de verser à la commune de Sacy-le-Grand au titre de l'année 2023 et 2024, une somme de 1 220,00 € qui correspond au remboursement de frais divers de secrétariat (fournitures administratives, frais d'affranchissement, etc...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.